

Procès-verbal de la séance du
Conseil municipal
du lundi 24 novembre 2025
(no 05)

Sont présent-es :

Membres du Conseil administratif

Monsieur	Serge BROQUARD	<i>Maire</i>
Monsieur	Edgar CARDOSO INACIO	<i>Conseiller administratif</i>
Monsieur	Gilles MARTI	<i>Administrateur délégué</i>

Bureau du Conseil

Monsieur	Jean-Pierre RENGGLI	<i>Président</i>
Madame	Caroline RADICE	<i>Secrétaire</i>

Membres du Conseil municipal

Madame	Patricia BROQUARD
Madame	Marie-France DEMONT
Monsieur	Jean-Paul GAILLARD
Madame	Sofia KHETIB GRUNDY
Monsieur	John KÖHL
Monsieur	Snoussi LADDI
Monsieur	Emmanuel ROSSI
Monsieur	Jérôme SOMOLINOS

Administration communale

Madame	Martine GREMION ENGELER	<i>Procès-verbaliste</i>
--------	-------------------------	--------------------------

Sont excusés :

Monsieur	Thomas LÄSER	<i>Vice-président</i>
Monsieur	Joseph-Marie THORENS	<i>Conseiller municipal</i>

Public : 2

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 3 novembre 2025
2. Approbation du budget 2026 (délibérations)
3. Nomination du représentant du Conseil municipal au Groupement Intercommunal pour l'organisation du corps de lutte contre les sinistres de Presinge et Puplinge (GILS) du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2030.
4. Communication du bureau du Conseil municipal
5. Communication du Conseil administratif
6. Rapports des commissions
7. Propositions individuelles et questions

M. le Président souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance à 19 h. Il excuse l'absence de MM. Thorens et Läser.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 3 novembre 2025

M. Laddi propose une correction au point 6, rapport de la commission Ecole -Jeunesse & Sport, dont il est pris note.

Mme Broquard propose une correction au point 6, rapport de la commission Environnement, dont il est pris note.

Les personnes présentes à la séance du 3 novembre approuvent à l'unanimité le procès-verbal ainsi modifié, avec remerciements à son autrice.

2. Approbation du budget 2026 (délibérations)

M. le Président fait la lecture des textes des délibérations et les soumet au vote, après avoir vérifié qu'ils n'appellent aucune remarque ou question.

Délibération N°04/2025

Délibération
***relative au budget de fonctionnement annuel 2026,
au taux des centimes additionnels ainsi qu'à l'autorisation d'emprunter***

*sur proposition du Conseil administratif,
le Conseil municipal,*

DECIDE
à la majorité simple

par 8 oui, soit à l'unanimité,

1. *D'approuver le budget de fonctionnement 2026 pour un montant de 4'061'036 F aux charges et de 4'061'359 F aux revenus, l'excédent de revenus présumé s'élevant à 323 F.*

Cet excédent de revenus présumé se décompose de la manière suivante: résultat opérationnel de 323 F et résultat extraordinaire de 0 F.

2. *De fixer le taux des centimes additionnels pour 2026 à 40 centimes.*
3. *D'autoriser le Conseil administratif à renouveler en 2026 les emprunts du même genre qui viendront à échéance et à procéder à toute conversion ou remboursement anticipé si les conditions d'émission lui paraissent favorables.*

Délibération N°05/2025

Délibération
Relative au crédit destiné au versement de la contribution annuelle au fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU)

*sur proposition du Conseil administratif,
le Conseil municipal,*

DECIDE
à la majorité simple

par 8 oui, soit à l'unanimité,

1. *D'ouvrir au Conseil administratif un crédit de 49'100.- F pour le versement d'une contribution au fonds intercommunal de développement urbain destiné au subventionnement des infrastructures publiques communales rendues nécessaires pour l'accueil de nouveaux logements.*
2. *De comptabiliser cette dépense dans le compte des investissements (rubrique 0290.56200), puis de la porter à l'actif du bilan dans le patrimoine administratif (sous la rubrique 0290.14620 "subventions d'investissements versées à des communes ou à des établissements qu'elles financent en commun").*

3. *D'amortir cette dépense au moyen de 30 annuités qui figureront au budget de fonctionnement sous la rubrique n° 0290.36602 dès 2027.*
4. *D'autoriser le Conseil administratif à emprunter jusqu'à concurrence du crédit brut mentionné au point n°1.*

3. **Nomination du représentant du Conseil municipal au Groupement Intercommunal pour l'organisation du corps de lutte contre les sinistres de Presinge et Puplinge (GILS) du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2030.**

M. le Président passe la parole à **M. Somolinos**. En l'absence de M. Läser, président de la commission Routes – Assainissement – Transports & Sécurité, il annonce que ses membres ont voté en faveur de M. Thorens pour qu'il poursuive son mandat de représentation du Conseil municipal au sein de ce groupement et ils recommandent sa nomination. Le Conseil municipal valide ce choix.

4. **Communication du bureau du Conseil municipal**

a. Séances ordinaires du Conseil municipal

Pour le premier semestre 2026, les dates proposées sont :

- Lundi 2 février à 20h : séance ordinaire du CM
- Lundi 16 mars à 20h : séance ordinaire du CM
- (Mardi 21 avril à 18h : *commission des finances*)
- Lundi 27 avril à 20h : séance ordinaire du CM – présentation des comptes 2025
- Mardi 12 mai à 19h : séance ordinaire du CM – approbation des comptes 2025 + repas
- Lundi 22 juin à 20h : séance ordinaire du CM

b. Courrier de deux habitantes

M. le Président fait la lecture d'un courrier reçu ce jour-même adressé au Conseil municipal. Il concerne l'emplacement du nouvel arrêt tpgFlex qui sera effectif à La Louvière dès le 14 décembre prochain. A titre exceptionnel, ce sujet est traité sans être mis au préalable à l'ordre du jour.

M. Cardoso Inacio explique qu'il est trop tard pour modifier la mise en place prévue, mais que le Conseil administratif propose de répondre à ces personnes que les changements demandés seront étudiés en 2026 après une certaine période de fonctionnement et éventuellement mis en œuvre pour l'horaire 2027.

Mme Khetib Grundy se réjouit de voir que les habitants s'intéressent et se mobilisent pour les affaires communales et souhaite que cet intérêt soit encouragé.

M. Marti relativise les craintes suscitées par ce nouveau service qui ne sera probablement utilisé que de temps à autre. Il faudra mesurer son impact seulement après une année de pratique.

Le Conseil municipal donne son approbation pour donner une réponse dans ce sens aux rédactrices de cette lettre.

c. Séance ordinaire du 8 décembre 2025

M. le Président annonce que cette séance est annulée par manque de points à mettre à l'ordre du jour.

5. **Communications du Conseil administratif**

a. Projet de développement villageois

M. le Maire informe que les actes notariés nécessaires à la poursuite du projet sont à l'étude chez la juriste-conseil de la commune. Aussitôt que le dossier complet sera réuni, une délibération sera proposée au Conseil municipal pour valider les nouveaux droits et servitudes.

b. CMNet – plateforme pour les membres du Conseil municipal

Cette plateforme contenant tous les documents nécessaires aux membres du Conseil municipal, les convocations, les procès-verbaux, etc. sera activée en 2026 pour Presinge. Dès janvier, une séance d'information sera planifiée et **M. Marti** se propose d'en faire une démonstration, étant donné qu'il l'a beaucoup pratiquée.

c. Procès-verbaux des commissions

M. le Maire rappelle que le délai pour rendre les procès-verbaux des commissions est de deux semaines au maximum pour permettre aux actions nécessaires d'être effectives. Il cite comme exemple une confusion dans l'organisation de la fête de l'Escalade due à une communication trop tardive.

6. Rapports des commissions

Cohésion sociale / E. Rossi

La commission s'est réunie le 10 novembre et a procédé à l'attribution de subventions à 21 organismes œuvrant en Suisse. Pour l'aide internationale, la commission veut garder encore une somme en cas d'une catastrophe survenant en fin d'année.

Ecole – Jeunesse & Sport / S. Laddi

M. Laddi détaille le programme de la fête de l'Escalade et les diverses tâches qui seront effectuées soit par des membres de la commission, soit par les membres de l'APE.

Pour le Noël communal, il confirme que les tâches ont été réparties, que le Père Noël a été trouvé.

Culture – Manifestations & Communication / J. Somolinos

La commission s'est réunie le 20 novembre. Elle a traité les sujets suivants :

- Décoration des sapins de Noël le 29 novembre
- Organisation des fêtes de l'Escalade et de Noël conjointement avec la commission Ecole.

Bâtiments / J-P. Gaillard

La commission se réunira en janvier pour étudier les rapports CECB+.

Environnement / P. Broquard

La commission ne s'est pas réunie, elle attend le retour des appels d'offre pour la plantation et l'entretien des arbres.

Une première séance s'est tenue avec le groupe de travail pour le FCC du CERN. Si elle le désire, la commune de Choulex sera invitée à participer aussi aux prochaines réunions. La discussion s'est portée sur l'étude de faisabilité et le prochain forage lacustre. Il n'est, pour l'instant, pas prévu de sonde exploratoire à Presinge avant 2028.

Routes – Assainissement – Transports & Sécurité / T. Läser

M. Somolinos confirme que la commission a préavisé favorablement la reconduction du mandat de représentation de la commune de M. Thorens auprès du GILS.

D'autre part, la commission a reçu l'information que la remise en état du chemin de Bottéret serait peut-être faite avant la fin de l'année, mais cela doit se faire en partenariat avec la commune de Puplinge.

Les commissions Finances et Aménagement du territoire ne se sont pas réunies.

7. Propositions individuelles et questions

M. Rossi a noté que, selon lui, le restaurant Le Village s'est notablement amélioré. Il espère que la fréquentation augmentera, car il trouve important que Presinge ait deux lieux de restauration.

Tous les points de l'ordre du jour étant épuisés, **M. le Président** lève la séance à 20h.

Jean-Pierre RENGGLI
Président du Conseil

Caroline RADICE
Secrétaire du Bureau